

Le 23 octobre 2018

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 10 octobre 2018, **le règlement 307-2018, modifiant la rémunération, la rémunération additionnelle et le remboursement des dépenses des membres du conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent**, a été adopté.

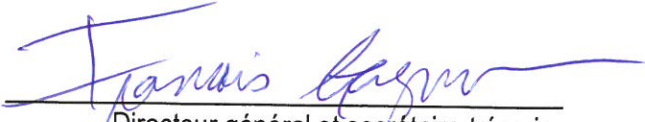
DONNÉ À HUNTINGDON, ce 17 octobre 2018


Laurent Lampron
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Franklin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h et 17h les 29^e, 30^e et 31^e jours de octobre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^e jour de octobre 2018.


Francis Bagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier